

C'est le ministre Grégoire Owona qui serait à la manœuvre pour déloger Me Michelle Ndocki du MRC pour le RDPC, le parti au pouvoir.

Plusieurs cadres du MRC n'ont pas digéré que Maurice Kamto décide de ne pas participer aux élections législatives et municipales du 9 février dernier, rappelle Jeune Afrique dans un article publié le 24 juin sur son site internet, et réservé exclusivement à ses abonnés.

Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, version en ligne, Me Michelle Ndocki, vice-présidente du directoire des femmes du MRC, souhaitait briguer la députation dans sa ville natale de Douala, mais elle a dû renoncer à son ambition. L'avocate au barreau du Cameroun n'a pas encore démissionné, mais elle a en revanche pris ses distances avec ses amis politiques, croit savoir le journal du Franco-tunisien Béchir Ben Yamed.

Elle s'est même rapprochée du pouvoir par l'entremise du ministre du Travail et la sécurité sociale Grégoire Owona, qui est aussi le numéro deux du parti présidentiel, note Jeune Afrique qui cite également Célestin Djamen.

Ces cadres du MRC que Jeune Afrique présente comme des « frondeurs », sont soutenus par le troisième vice-président du parti, Me Emmanuel Simh. En revanche, ils ont été éconduits par Paul Marie Biloa Effa, le conseiller spécial de Maurice Kamto, qu'ils avaient tenté de rallier à leur cause.

A en croire Jeune Afrique, les libertés que ces dissidents internes ont prises agacent une partie du directoire du parti qui exige des sanctions, mais Maurice Kamto lui, préfère laisser faire. Il ne veut surtout pas d'exclusion, car cela grossirait les rangs de ses détracteurs comme Paul Eric Kingue, son directeur de campagne lors de la dernière présidentielle, qui fut le premier à claquer la porte. À la suite des manifestations post-électorales interdites de janvier 2019.

Pour finir, Jeune Afrique indique que le rapport de forces n'est certes pas favorable aux mécontents, mais Maurice Kamto, qui se méfie des manœuvres du pouvoir, resserre ses liens avec sa garde rapprochée constituée notamment de l'universitaire Alain Fogue et de l'économiste Christian Penda Ekoka.